

Information du personnel.

Pour permettre à vos collaborateurs de bien comprendre l'AVS, la prévoyance professionnelle et la prévoyance privée



La sécurité en matière de prévoyance professionnelle préoccupe aussi vos collaborateurs.

La prévoyance en Suisse demeure un sujet d'une actualité brûlante qui déchaîne régulièrement les passions dans le monde politique et touche un public de plus en plus vaste par l'ampleur de la couverture médiatique dont il fait l'objet. Le système suisse de prévoyance est unique et exemplaire. Toutefois, une grande partie des salariés n'est pas encore familiarisée avec toutes les particularités du concept des trois piliers. Les questions touchant au financement et à la sécurité à long terme des cotisations versées suscitent l'inquiétude. Il est très important de se renseigner sur la sécurité en matière de rentes: p. ex., quelles sont les conséquences sur le montant de la rente de la baisse du taux de natalité, du nombre croissant de bénéficiaires de rentes, de l'augmentation de l'espérance de vie ou encore des fluctuations conjoncturelles? Les réductions de prestations et les augmentations de primes revendiquées sont-elles justifiées?

Information, transparence et connaissances créent un climat de confiance

Depuis l'entrée en vigueur de la 1^{re} révision de la LPP, les institutions de prévoyance sont tenues au devoir d'information envers les assurés. Lors d'une brève présentation, nos spécialistes vous indiqueront comment fonctionne le système de la prévoyance et ce qu'il advient des cotisations versées afin que vos collaborateurs bénéficient d'une couverture de prévoyance. Quelles prestations l'assuré peut-il attendre d'une institution de prévoyance dans certains cas particuliers? Les informations sur la retraite, la retraite anticipée ou l'invalidité sont nécessaires. Elles sont un gage de sécurité et de confiance pour vos collaborateurs. Nos spécialistes en prévoyance vous indiqueront volontiers quels sont les avantages liés à la solution de prévoyance choisie par votre entreprise.

Contenu de l'information du personnel

Le système de prévoyance en Suisse

Sécurité sociale grâce au système des trois piliers et aux nombreuses œuvres sociales, ainsi qu'à leur coordination en cas de versement de prestations

1^{er} pilier – AVS, AI, PC

Objectifs, prestations et financement du 1^{er} pilier, complétés par l'explication du certificat AVS et une brève présentation des perspectives d'avenir

2^e pilier – prévoyance professionnelle (LPP)

Explication des objectifs et des bases juridiques de la LPP dans le contexte de la prévoyance en faveur du personnel de l'entreprise et dans la perspective des nouvelles dispositions découlant de l'entrée en vigueur de la révision de la LPP

3^e pilier – prévoyance individuelle

Importance et avantages de la prévoyance individuelle pour une couverture globale en cas de besoin

Sujets supplémentaires

Sur demande, nous vous donnons volontiers des informations sur les thèmes spéciaux mentionnés ci-après et leurs implications dans le domaine de la prévoyance professionnelle:

- encouragement à la propriété du logement
- rachat d'années d'assurance
- libre passage
- retraite anticipée
- travail à temps partiel
- interruption du travail
- droit successoral et droit du divorce
- explications générales sur le certificat de prévoyance

Prenez rendez-vous dès maintenant

Intéressé(e)? Une information du personnel gratuite sur le thème de la prévoyance apporte clarté, sécurité et confiance. Votre conseiller Swiss Life vous fournira volontiers de plus amples informations.

Ou adressez-vous à l'agence générale la plus proche de chez vous: www.swisslife.ch/agences